

## CHAPITRE XXX

**L'Incendie de Rome. — Saint Paul à Rome. — Conversions.  
— Simon le Magicien**

Pendant les derniers voyages apostoliques de saint Paul, de très graves événements s'étaient accomplis à Rome. Néron avait étouffé ses remords. Il les avait du moins réduits au silence, et, redevenu le monstre des mauvais jours, il avait conçu la pensée infernale de livrer aux flammes la capitale du monde civilisé. Le feu du ciel avait enseveli sous la cendre les villes maudites de la Pentapole ; l'incendie allumé par les ordres d'un empereur perdu de vices allait de même ensevelir Rome<sup>1</sup>. Les rues en étaient trop étroites, et aussi trop tortueuses, et l'ensemble déplaisait au maître qui prétendait la faire reconstruire à son gré. Néron dissimula soigneusement ses projets, et ne s'en ouvrit qu'à un petit nombre de confidents, qui devaient l'aider.

Une nuit, au milieu des plus profondes ténèbres, à l'heure où chacun, retiré dans sa demeure, aime à se reposer des labeurs et de l'agitation de la journée, après un festin infâme dont nous ne pourrions raconter les détails sans manquer de respect à la pudeur<sup>2</sup>, ces misérables mirent d'abord le feu entre le Cœlius et le Palatin. L'élément actif et vorace trouva là des magasins remplis de matières combus-

1. Sueton., l. VI. — 2. Dion., l. LXII.

tibles, et, sous l'influence d'un vent impétueux, il éclata de toutes parts avec une telle violence que tout effort tenté pour l'éteindre était impuissant et inutile. Quand Néron vit les choses à point, il fit poster à l'entrée des rues des hommes à lui pour s'opposer à l'extinction des flammes, et lui-même, vêtu d'un habit de comédien, il monta sur une haute tour, afin d'y chanter en s'accompagnant de la lyre un poème qu'il avait composé sur la ruine de Troie<sup>1</sup>.

L'air retentissait des cris de détresse et des appels désespérés des femmes et des enfants qui périssaient sans secours. Les uns se perdaient, en essayant de sauver leur famille; les autres, qui auraient pu s'échapper encore, aimaient mieux mourir avec ceux qui leur étaient chers, que de s'en voir séparés, en conservant la vie. La religion sans doute perfectionne la nature humaine, et la rend capable des plus sublimes sacrifices; mais la nature humaine a été créée si noble et si belle par son divin auteur, qu'en de pareilles circonstances, elles s'élève instinctivement d'elle-même jusqu'à l'héroïsme. Les pères attendaient leurs fils et tombaient avec eux; ils cherchaient à les arracher à la fournaise, et la fournaise envahissante les enveloppait tout à coup. La foule affolée obstruait les passages, et elle écrasait ceux que ne rejoignait pas la flamme, qui pourtant semblait plutôt voler que courir. Les magistrats déployèrent un zèle admirable, et ils envoyèrent une multitude d'ouvriers, soit pour inonder l'incendie, soit pour lui couper les vivres, en démolissant les maisons menacées. Peut-

1. Sueton., *Néron*, 38.

être ces ouvriers courageux auraient-ils remporté une demi-victoire; mais les malfaiteurs sinistres soudoyés par Néron les repoussaient, leur jetaient des tisons incandescents, et leur mettaient des torches ardentes devant les yeux, afin de les condamner à l'impuissance. Qui n'eût compris alors que Néron avait commandé le crime, et que ce souverain sans pitié, à qui de vils flatteurs continuaient à décerner le nom de Père du peuple, n'était en réalité que le destructeur de la Patrie? L'incendie dura neuf jours, et ravagea dix quartiers de Rome, sur quatorze qui composaient la ville à cette époque. Trois quartiers furent entièrement consumés. Les statues, les temples, les palais, les maisons n'étaient plus qu'un amas de démolitions fumantes. Des chefs-d'œuvre d'art disparurent sous les décombres. Vainement on invoqua les dieux, et vainement les vestales qui s'imaginaient pouvoir arrêter les foudres célestes, voulurent conjurer le feu de la terre.

L'indignation fut à son comble, et l'impérial incendiaire était couvert de malédictions. Ah! comme on l'eût écharpé vivant si on l'eût tenu à cet instant où la colère et le désir de la vengeance étaient à leur paroxysme!

Il eût néanmoins l'audace de songer à l'impossible, à sa justification. Incapable de se disculper entièrement, il essaya de rendre sa culpabilité douteuse. Il fit à la hâte fabriquer des cabanes pour y loger les malheureux dont les maisons avaient été détruites; il donna de l'argent à ceux qui voulurent reconstruire leurs habitations à leurs propres frais, mais à

la condition que, dans cette œuvre, ils se conformeraient à ses plans.

C'était là de l'habileté. Ce n'était pas assez pour contenter la haine de Satan, prince de ce monde, dont J.-C. avait prononcé l'expulsion. Les chrétiens exécutaient la sentence de J.-C. Néron accusa les chrétiens d'avoir mis le feu à la ville de Rome, et il chargea ses flatteurs de propager cette calomnie. Lui-même témoignant par la plus criante des injustices de ce qu'il appelait son dévouement à la chose publique, il persécuta avec rage les victimes de ses diffamations insensées. Sans avoir aucun égard ni à l'âge, ni au sexe, il fit expirer dans d'atroces supplices tous les chrétiens qui tombèrent entre ses mains. Les uns, revêtus de peaux de bêtes sauvages, étaient attachés dans la campagne, afin d'y être dévorés par des chiens affamés. D'autres étaient crucifiés, d'autres empalés ; d'autres enduits de poix, d'huile, d'une substance inflammable quelconque, et placés dans les rues la nuit afin d'éclairer, — flambeaux vivants qui se consumaient en l'honneur de la foi du Christ !

— L'Église les nomme *Primitiæ Martyrum* : ce sont en effet les prémices des Martyrs de l'Église chrétienne formée de Juifs et de Gentils convertis. La persécution de Jérusalem commencée avant la conversion de saint Paul n'avait atteint que des Juifs.

Les jardins de Néron furent un des théâtres ordinaires de ces profanations de la justice. Il faut bien le dire : comme les chrétiens ne fréquentaient ni les temples des idoles, ni les sacrifices païens, ni les spectacles et les divertissements odieux et obscènes

si passionnément aimés des Gentils, ils étaient mal vus à Rome<sup>1</sup>. Et cependant, les Gentils eux-mêmes eurent pitié d'eux ; car ils les voyaient mourir brûlés vifs, sans aucune nécessité, pour le plaisir d'un prince qui, mêlé à la plus vile canaille, et déguisé en cocher, guidait un char, et célébrait les jeux du cirque, à la lumière des torches humaines.

Ce qui confond toutes nos idées, lorsque nous étudions ce drame horrible de l'histoire, c'est Tacite, l'ennemi sombre et implacable des tyrans, l'homme qui a déjà constaté et flétri les crimes de Néron, acceptant, malgré l'évidence, l'accusation calomnieuse du monstre connu de lui contre les chrétiens. Seul de tous les historiens profanes de ces faits, Tacite a cru les chrétiens coupables. Il affirme même que plusieurs ont fait des aveux. On se demande quelle confiance mérite pour tout le reste ce chroniqueur concentré en lui-même, qui travaille dans l'ombre, et ne peut défendre son jugement du trouble fatal, et du désordre que produit naturellement la passion. Il est évident que la passion est ici l'inspiratrice. Tacite a la haine idiote de J.-C. et des chrétiens. Il dit que les chrétiens étaient « per flagitia invisī », — détestés à cause de leurs hontes, — que le supplice infligé au Christ par le procureur Ponce-Pilate, avait pour le moment réprimé la superstition funeste, — le christianisme, — qui faisait de nouveau éruption non seulement en Judée, son pays d'origine, mais encore à Rome où affluent de toutes parts les ignominies ou les atrocités, « atrocīa aut pudenda ». Il

1. Tacit., *Annal.*, XV.

ajoute que les chrétiens étaient convaincus d'être un objet d'aversion pour le genre humain, et que, s'ils finirent par exciter la compassion, ils n'en étaient pas moins dignes des derniers châtiments, « sontes, et novissima exempla meritos ».

Ni Suétone, ni Dion, ni les autres historiens n'accusent ainsi les chrétiens, et Tacite lui-même a dû reconnaître que par aucun moyen Néron n'avait pu se laver de l'infamie, et faire admettre qu'il n'avait pas ordonné l'incendie<sup>2</sup>. Tout ce qu'on peut dire pour excuser Tacite, c'est qu'en faisant profession de christianisme devant les juges et devant l'empereur lui-même, les chrétiens reniaient publiquement les dieux de la Patrie, et dans l'opinion d'un païen convaincu, ce devait être l'impiété suprême, et un crime digne de mort. Mais les raffinements de férocité de Néron n'étaient-ils pas toujours révoltants pour un homme de cœur ? Quand on pense que ce monstre, ayant vu quelques martyrs incliner la tête sous l'ardeur du feu, commanda de les clouer et de les enchaîner à des poteaux, de manière à les contraindre à tenir la tête droite, et à faire ainsi meilleur visage aux flammes !

Le bruit de ces massacres se répandit au loin et partout<sup>3</sup>. Bientôt d'ailleurs parut un édit qui, dans toute l'étendue de l'Empire, condamnait les chrétiens à l'exil, aux supplices et à la mort. Saint Paul savait ce qu'avait proclamé son divin maître. Il savait que le mercenaire seul fuit le loup dévorant, mais que

1. Tacit., *Annal.*, XV, XLIV. — 2. Tacit., *ibid.*  
3. Spond., *ad ann.* 66, a. 3.

le bon Pasteur donne sa vie pour son troupeau. Il n'est pas l'évêque de Rome. Il est cependant un des fondateurs et un des Pères de l'Église de Rome. Il a à Rome des enfants en péril, exposés à la tentation de l'apostasie ou à la mort. Il convient qu'il soit avec eux pour les soutenir, et partager leurs épreuves. On croit que ce fut là ce qui détermina saint Paul à partir précipitamment pour Rome.

Saint Athanase<sup>1</sup> et saint Augustin<sup>2</sup> sont persuadés qu'en quittant Troas, le grand apôtre ne comptait pas y revenir. D'après eux, le Saint-Esprit lui avait révélé la mort qui l'attendait dans la Ville éternelle, et il y retournait afin de donner à son maître adoré la preuve indéniable de l'amour : « Il n'y a pas d'amour supérieur à celui qui nous fait donner notre vie pour l'être aimé<sup>3</sup>. »

En passant rapidement à Corinthe, saint Paul y laissa Éraste<sup>4</sup>. Pour quel motif ? Nous l'ignorons. Sans un très grave motif, l'apôtre ne se serait certainement pas privé dans un pareil moment d'un aussi fidèle disciple. Cet Éraste était-il de Corinthe, comme plusieurs le prétendent, ou de Jérusalem, comme le soutiennent les nouveaux Grecs<sup>5</sup> ? Il est nommé, dans l'*Épître aux Romains*, le trésorier de la cité de Corinthe<sup>6</sup>. Cela signifie d'après les uns qu'il était à Corinthe le délégué de Jérusalem, chargé de recueillir dans une ville étrangère les aumônes destinées à sa patrie juive. Sa fonction de

1. S. Athanas., *De Fuga.* — 2. S. Augustin., *De Pecc. mor.*, I, II, cap. 16. — 3. *Joann.*, xv, 13. — 4. *II Timoth.*, iv, 20. — 5. *Ménès*, 10 nov. — 6. *Rom.*, xvi, 23.

trésorier eût été dans ce cas purement religieuse. Mais Théodoret assure que son office de trésorier était une fonction civile<sup>1</sup>. Saint Ambroise, qui en décrit minutieusement les obligations, est du même avis<sup>2</sup>. Saint Jean Chrysostôme ne pense pas autrement, et il dit qu'Éraste converti resta trésorier, pour montrer qu'un riche et un dignitaire de ce monde peut, s'il le veut, sauver son âme<sup>3</sup>. Il résulterait de là qu'Éraste était Corinthien. On continua à l'appeler le trésorier, quoiqu'il se fût désisté de son office, lorsqu'il suivit saint Paul dans ses voyages. Depuis que saint Paul allant mourir à Rome l'eut laissé à Corinthe, ils ne se revirent plus sur la terre. Qui sait si l'apôtre ne se sépara pas de lui, précisément pour le conserver encore à l'Église naissante d'ici-bas?

Saint Denys, évêque de Corinthe, affirme que saint Pierre se rendait à Rome, en même temps que saint Paul, et avec lui<sup>4</sup>, pour assister les fidèles persécutés, les consoler et empêcher les faibles de céder à la violence. Saint Pierre, en sa qualité d'évêque de Rome, était plus étroitement tenu que saint Paul à agir de la sorte. Fit-il en réalité le voyage avec l'apôtre des nations, comme le dit saint Denys de Corinthe, ou bien, comme d'autres le racontent, saint Paul le trouva-t-il à Rome, déjà occupé de son ministère de dévouement? On ne sait. Mais il est certain que peu auparavant il était

1. Theodoret., *In Epist. ad Roman.* — 2. S. Ambr., *ibid.* — 3. S. Joan. Chrysost., *Hom. XXXII in Ep. ad Rom.* — 4. Euseb., XI, 25.

à Jérusalem, où il consacra successeur de saint Jacques le patriarche saint Simon<sup>1</sup>. Sa rentrée à Rome coïncida donc à peu près avec celle de saint Paul. Tous deux avaient autrefois évité la mort par sagesse et sans crainte; tous deux s'y exposaient maintenant par devoir et sans témérité<sup>2</sup>. Ils avaient prêché J.-C. en chemin, ils le prêchèrent dans la capitale de l'univers. Rien ne les arrêta, ni l'édit de l'empereur, ni les insultes et les opprobres, ni le sort cruel et inévitable qui les attendait. Ils voulurent être, et ils furent, en face d'un pouvoir anti-chrétien, et des lois anti-chrétiennes obstinément et brutalement maintenues et défendues par ce pouvoir, les modèles à jamais imitables de l'épiscopat catholique de l'avenir. Ils instruisaient les Juifs dans leurs synagogues et les Gentils sur les places publiques ou dans leurs assemblées<sup>3</sup>. Ils rencontraient des Juifs insensibles à la beauté de la vertu et à l'amour du bien, et afin de s'emparer d'eux par un sentiment moins noble, ils leur parlaient des prophéties qui annonçaient la ruine de Jérusalem, du Temple et de la nationalité juive. J.-C. était l'auteur de ces prophéties; mais les vieux prophètes avaient annoncé ces malheurs avant lui. On prétend que saint Paul prophétisa à son tour, et qu'il fit mettre ses prédictions par écrit, pour que le volume demeurât et fût un témoin fidèle de la vérité de sa prédication. Lactance s'exprime à ce sujet en homme qui a vu encore ce document au IV<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. Tille-

1. Euseb., XI, 23. — 2. Euseb., III, 11. — 3. Aster., *Hom.*, 11. — 4. Lactanc., *De falsa Sapientia*, l. IV, 21.